

Le Syvadec opposé à un nouveau centre d'enfouissement

Réunis en Comité Syndical, les élus du Syvadec ont émis un avis défavorable, à l'unanimité, au projet d'un nouveau centre de stockage et d'un centre de tri mécanique des déchets ménagers à Viggianello

Saisi par la commune de Viggianello, le comité syndical du Syvadec a examiné le projet de création d'un nouveau centre de stockage et d'un centre de tri mécanique sur sa commune. Les élus ont réaffirmé en premier lieu que l'un de ses principes fondateurs du Syvadec est de définir les politiques d'équipement et de gestion des déchets de chaque territoire, avec l'accord préalable des élus locaux concernés.

Ils ont également rappelé que le Syvadec avait acté avec la collectivité territoriale de Corse et l'État, une déclaration commune en août 2016 précisant que les nouvelles installations complémentaires de traitement des déchets ménagers résiduels seraient réalisées au plus près des grands bassins de production de déchets, afin d'impliquer les territoires producteurs d'une part, réduire les transports d'autre part et favoriser le tri à la source.

En application de ces décisions et conformément au

PPGDND (plan de prévention et de gestion des déchets non dangereux) adopté en 2015, au plan voté par la CTC en 2016, le Syvadec étudie avec l'ensemble des institutions concernées un plan d'équipement pour répondre au règlement de la situation d'urgence et de long terme.

Éloigné des grands bassins de production des déchets

"À l'évidence, le projet de création d'un nouveau centre de stockage et d'un centre de tri mécanique sur Viggianello ne respecte pas ces principes et ne s'inscrit pas dans ces orientations. En conséquence, le comité syndical a décidé, à l'unanimité, d'émettre un avis défavorable", énonce-t-il.

Cet avis fait suite au projet présenté par Alexandre Lanfranchi, le gérant de la société qui exploite actuellement le site de Teparella à Viggianello, pour le compte du Syvadec. Celui-ci doit fermer ses



Le centre d'enfouissement des déchets ultimes fermera en 2020. Alexandre Lanfranchi, actuel gestionnaire, a présenté "écopole", pour trier, stocker et valoriser les déchets. Un projet loin de porter l'adhésion des élus / PHOTO A-F.I.

portes à l'horizon 2020, car il sera saturé. Afin de continuer à traiter les déchets du sud de l'île, Alexandre Lanfranchi a proposé la création d'un écopole. Un nouveau centre d'enfouissement toujours situé au même endroit sur la commune, qui prendrait en compte le PPGDND. Si dans un premier temps, la

mairie de Viggianello s'était montrée favorable au projet et avait donné toutes les autorisations au gérant dès 2015, elle s'est ensuite rétractée, selon notamment les préconisations de la CTC que le maire a votées. Le site de Teparella (aux normes européennes depuis 2010) est composé d'une déchetterie

et d'un centre de regroupement du tri sélectif (dédiés au recyclage). Alexandre Lanfranchi est le prestataire au niveau technique du centre d'enfouissement des déchets ultimes (qu'on ne peut valoriser en état).

"Le Syvadec a émis un avis personnel, mais dans le cadre de l'enquête publique, qui se

terminera le 10 avril leur opinion n'était pas requise", renseigne Alexandre Lanfranchi.

Un projet novateur en Corse

"Surtout que le Syvadec a apporté son soutien au projet d'écopole lorsque je l'ai initié, et que des études de faisabilité ont été réalisées dès 2015."

En outre, le plan d'action de la CTC risque d'être complexe et les chiffres ne tiendront pas les délais, selon lui. "La Corse sera obligée de passer provisoirement par la case enfouissement. On doit prendre en compte les spécificités du territoire. À moins de demander que nos déchets soient transférés sur le Continent", ironise-t-il. Si la commune de Viggianello, la CTC et le Syvadec sont opposés à l'écopole, Alexandre Lanfranchi continue à voir tout l'intérêt de la prolongation du centre de Viggianello, dans la problématique de gestion des déchets que connaît l'île.

A.-F. I.